

Jean-Jacques PASQUIER  
19 Clos des troilles  
74940 ANNECY-LE-VIEUX  
☎ 04.50.51.73.10  
☎ 06.84.98.25.85  
[courriel:jjbasquier@free.fr](mailto:courriel:jjbasquier@free.fr)

COURRIER ARRIVÉ LE : Jun lat  
23 NOV. 2009  
A LA DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES  
4228  
D6S  
CAB/6A  
fin

Monsieur le Maire  
Place Gabriel Fauré  
BP 249  
74 940 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX

**OBJET :** Question orale formulée par écrit  
**N.Réf. :** ALV Conseil Municipal / 2009 / 127 QO Subventions Asso Sport.doc

Monsieur le Maire.

Dans le budget prévisionnel 2009, les subventions aux associations sportives avaient été diminuées de 50%, contrairement aux propositions de la commission Sports. Lors de nos discussions qui s'ensuivirent le 6 mars 2009, vous aviez indiqué que la différence serait compensée par des aides apportées par des organismes tiers. J'avais fait part au conseil municipal de ma désapprobation et de mes inquiétudes sur cette compensation que je jugeais aléatoire, dans une période de restrictions budgétaires pour toutes les collectivités; exemple avéré du conseil général, au premier chef.

En cette période de débat d'orientation budgétaire, nous souhaitons avoir un point précis du versement des subventions inscrites au budget 2009 et surtout du détail complet des aides versées par d'autres collectivités. En effet, vous vous étiez engagé, si les aides ne compensaient pas, à l'euro près, celles de l'année précédente, à abonder les subventions prévues au budget primitif.

Dans l'attente de vos précisions nous espérons également que les propositions de subventions pour 2010 puisse repartir sur les bases habituelles proposées par la commission des sports, qui avait, rappelons-le, effectué un excellent travail préparatoire. Celui-ci reste toujours d'actualité.

Si les aides complémentaires n'ont pas été versées par d'autres collectivités, il faudra tenir les engagements verbaux entendus ici-même le 6 mars 2009 et mentionnés avec précision dans la presse.

Jean-Jacques Pasquier

